

Stationnement illicite de gens du voyage sur la commune de La Rivière-de-Corps

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, une fois de plus, de nouveaux stationnements illicites de gens du voyage depuis ce jeudi 29 octobre 2026 sur le parking de l'ancien restaurant « La Queue de la Poêle » sur la commune de La Rivière-de-Corps.

TCM a immédiatement saisi les services de l'État, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

Enfin, Troyes Champagne Métropole rappelle que la communauté d'agglomération est en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV).

CONTACT

Service Relations Presse

Troyes Champagne Métropole

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr